
**Réunion de la formation Transports, tourisme
du 27 mai 2004**

SYNTHÈSE

Comme elle l'avait souhaité, la formation Transports, tourisme a été informée des suites données au rapport du groupe de travail "Enquêtes au bord des routes". Un nouveau groupe de travail devrait être constitué dans le cadre du Cnis à partir de l'automne. Associant l'Insee et le Ministère chargé des transports il aura un double objectif : d'une part identifier et hiérarchiser les besoins d'informations statistiques dans le domaine du transport, d'autre part se donner les moyens d'obtenir les informations nécessaires auprès des opérateurs. Dans un cadre budgétaire restreint, peu de nouvelles enquêtes ont été annoncées. La formation a été informée du lancement des travaux préparatoires à l'importante enquête « Transports » 2007.

En 2003, la formation avait émis le vœu d'être tenue informée des suites données au rapport du groupe de travail "**Enquêtes au bord des routes**". Le rapport concluait au caractère actuellement incontournable des enquêtes au bord des routes et recommandait que soient menées des expérimentations afin de trouver des solutions alternatives. Un nouveau groupe de travail, animé par Lionel Fortin, de la direction des routes du METATTM, a commencé par recenser les méthodes adoptées dans l'ensemble des pays développés. Il apparaît qu'un certain nombre de solutions alternatives existent mais qu'aucune n'est réellement immédiatement opérationnelle ou totalement satisfaisante dans le domaine des transports. En particulier la méthode la plus prometteuse, par identification des plaques et enquête postérieure, pose des problèmes au regard des libertés publiques.

Compte tenu des enjeux financiers impliqués par les investissements routiers, la formation a pris acte du fait que, de manière transitoire, la participation des forces de l'ordre puisse être maintenue uniquement à des fins de sécurité aux points d'enquête. Elle a demandé à être informé régulièrement de l'état d'avancement de la réflexion méthodologique sur les techniques de substitution aux enquêtes au bord des routes.

Un nouveau groupe de travail, associant le Ministère des transports et l'Insee, devrait voir le jour à l'automne, après validation de son mandat par le Bureau. Il s'agit d'apporter une réponse à la demande formulée par le ministère chargé des transports suite au Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003. Il aura pour objectif d'identifier clairement l'ensemble des **besoins d'informations statistiques** dans le domaine des transports au plan national, d'une part, au plan régional et local, d'autre part. Dans un contexte budgétaire fortement contraint, il semble indispensable de dresser un inventaire détaillé des différentes natures des demandes d'information et de les hiérarchiser, sachant que toutes ne pourront être satisfaites. Ensuite il faudra réfléchir à la méthode pour y répondre au mieux, non seulement du point de vue de la réalisation des enquêtes, mais aussi du point de vue juridique car des problèmes se posent du côté de la mise à disposition d'informations. En effet, dans le secteur des transports, les opérateurs connaissent un mouvement de libéralisation important. Considérant que l'information est

de nature stratégique, ces entreprises ne souhaitent plus fournir les informations avec le même degré de détail que précédemment.

A côté des informations collectées dans le cadre des enquêtes statistiques des services publics, ce groupe de travail aura donc à définir les informations qui pourraient être demandées aux opérateurs ou aux collectivités publiques soit sur une base volontaire, soit dans le cadre de contrats ou conventions, soit qui devraient résulter d'obligations à fixer par la loi.

Au cours de son exposé sur les **avants-projets de programme statistique pour 2005**, Claudine Laguzet, rapporteur de la partie **Transports**, a souligné que les problèmes budgétaires et de personnel subis par le Ministère ont rendu difficile le simple maintien de sa production statistique courante et ont entraîné le report d'un certain nombre d'opérations. Pour les mêmes raisons les enquêtes nouvelles seront rares en 2005.

Après des années de report, l'opération destinée à compléter les comptages permanents et automatiques de circulation par, entre autres, un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, de leur département d'immatriculation, va être lancée.

L'enquête « envois, chargeurs, opérateurs » (ECHO), qui permet de suivre le transport des marchandises depuis le chargeur jusqu'au destinataire final, se poursuit.

Les travaux visant l'amélioration de la connaissance du parc de véhicules en service se poursuivront.

En 2005, sera conduite l'extension de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises afin de compléter le transport routier et de traiter ensuite les autres secteurs des transports.

Enfin la formation a été informée de la réalisation à venir de deux enquêtes : l'enquête « Transports » et l'enquête sur le stationnement public du CERTU.

L'enquête Transports aura lieu en 2007. La complexité de cette enquête nécessite d'une part des dépenses importantes (de l'ordre de deux millions d'euros de coûts externes) et, d'autre part, un long délai de préparation. L'Insee financera l'essentiel des coûts internes (statistiques et informatique). La maîtrise d'ouvrage et les coûts externes seront à la charge du Ministère des transports et des partenaires qu'il trouvera.

En ce qui concerne la partie **Tourisme**, Christophe Terrier, rapporteur, a fait part du lancement de l'enquête EVE (enquête auprès des visiteurs de l'étranger), du bon fonctionnement de l'enquête SDT (suivi de la demande touristique) et de son extension aux déplacements sans nuitée. Les premiers résultats présentés à l'occasion d'un séminaire de l'Observatoire national du tourisme ont été jugés très intéressants.

L'enquête VEMP (voyages à l'étranger pour motifs personnels) a fait l'objet d'un point d'information. Il s'agit d'une enquête complémentaire à l'enquête SDT ayant pour objectif de mesurer les dépenses des touristes français à l'étranger afin de répondre aux besoins de la Banque de France pour établir la balance des paiements.

Une amélioration de l'enquête « camping » est prévue pour 2005 afin de l'adapter aux évolutions que connaît ce mode d'hébergement.

Enfin, deux enquêtes ont obtenu un avis d'opportunité favorable : **l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie** et **l'enquête auprès des ménages sur les déplacements et les moyens de communication des personnes (méthodologie Insee/CERTU)**.